

—L'infâme, le monstre, il est capable de martyriser mon enfant, exclama-t-elle.

Maintenant elle n'essayait plus de se rassurer, d'horribles craintes l'assiégeaient.

—Et pourtant, se dit-elle au bout d'un instant, si je me trompais !

Pouvait-elle porter plainte contre l'ancien serrurier, l'accuser, sans être bien sûre, sans avoir des preuves, tant qu'il lui resterait un doute, si faible qu'il fût ?

Elle connaissait l'ignoble gremlin et se sentait glacée jusqu'aux moelles à cette pensée que se sachant découvert, se voyant menacé, le scélérat pourrait compléter sa vengeance par l'assassinat de l'enfant !

Aussi froidement qu'elle le pouvait, en ce moment de trouble et de fièvre, elle examina la situation et résolut, jusqu'à nouvel ordre, de ne parler de ses doutes à personne. Mais elle chargerait Pinguet de découvrir l'adresse de l'ancien serrurier, ce qui lui serait facile, croyait-elle ; et alors, accompagnée seulement de Charlotte, elle irait le sommer de lui rendre son enfant.

Certainement, le misérable avait toujours ses passions, ses vices, ses habitudes de paresse et d'ivrognerie, comme autrefois ; plus encore qu'autrefois, il devait courir constamment après la pièce de vingt francs : eh bien, elle jeterait dans ses mains trente mille francs, cinquante mille francs, cent mille francs pour qu'il lui rende l'enfant.

Elle n'avait pas à se demander s'il accepterait, elle était sûre qu'il ne refuserait pas !

Sa résolution arrêtée, il se fit en elle un peu d'apaisement.

—Cela n'empêchera pas mes amis d'agir, se disait-elle, et la police de faire toutes les recherches nécessaires.

Elle s'agenouilla devant le petit lit de l'enfant et, en priant se remit à pleurer.

Toujours la tête pleine des mêmes pensées, qui lui revenaient sans cesse, comme dans le sommeil agité du cauchemar, et toujours les mêmes angoisses dans l'âme, elle entendit sonner les heures et les demies.

Longtemps après minuit elle était encore debout.

Mme Durand et Louise, sans oser ouvrir sa porte, lui avaient demandé si elle avait besoin de l'une d'elles.

—Non, avait elle répondu d'un ton bref, allez vous reposer.

Quand deux heures sonnèrent, elle était brisée, anéantie.

D'une main fiévreuse, machinalement, elle enleva la garniture de son lit sur lequel elle allait se jeter tout habillée.

Mais avant, sentant sa poitrine serrée, elle dégrafa le corsage de sa robe.

Le papier que lui avait remis Marceline Lebel tomba sur le tapis ; elle le ramassa et le regarda pendant un instant comme hébétée.

Elle avait oublié. Enfin elle se rappela.

—Ah ! oui, fit-elle, pauvre mère !

Et elle ajouta :

—Pauvre mère, moi aussi !

Elle ouvrit un meuble à secret où se trouvait un coffret d'ébène, dans lequel elle serrait ses objets les plus précieux ; elle y glissa le pli cacheté.

Mme Clavière s'était étendu sur son lit, mais pas pour dormir.

Elle passa une nuit blanche.

Cependant, vers huit heures du matin, vaincue par la fatigue du corps et plus encore par celle du cerveau, elle s'assoupit.

Pour quelques instants, c'était le calme apporté par l'oubli

Il n'était guère plus de dix heures lorsqu'un léger bruit la réveilla.

C'était Mme Durand, qui, pour la troisième fois, venait entr'ouvrir la porte de sa chambre.

—Je ne dors plus, dit-elle, vous pouvez entrer.

Mme Durand s'approcha du lit et d'une voix presque grondeuse :

—Vous vous êtes couchée ainsi, dit-elle sans vous déshabiller, sans même ôter votre corset, vous voulez donc vous rendre malade ?

—Non, ma bonne amie, car j'ai besoin de ma santé.

—Vous avez passé une mauvaise nuit.

—Hélas ! elle ne pouvait être que mauvaise.

—Comme pour Louise et pour moi.

—Cependant j'ai dormi un peu.

Elle regarda la pendule et ajouta :

—Environ deux heures.

—Je suis déjà venue, et vous voyant reposer, je me suis bien gardée de vous réveiller.

—Chère et bonne madame !

—Mme Pinguet est ici depuis une heure.

—Ah ! elle s'est levée de bonne heure pour accourir. Je la recevrai dans ma chambre, dites lui de monter.

La domestique se retira.

La jeune mère glissa à bas de son lit et, très vite, enleva sa robe qu'elle remplaça par un peignoir également de couleur noire.

Charlotte parut et s'élança en pleurant au cou de son amie.

—Tous ceux qui n'aiment prennent part à mon malheur, dit Marie.

Et d'un geste désolé elle montra à son amie le lit vide de l'enfant.

—C'est épouvantable ! s'écria Charlotte.

—Ce coup terrible pouvait me tuer, et cependant j'ai eu la force de le supporter. Je me suis dit qu'il était impossible qu'on fit du mal à mon enfant, je me suis dit qu'on le retrouverait, qu'il me serait rendu, Charlotte, le crois-tu ?

—Oui, oui, je le crois.

—Cette pensée m'a tout de suite soulagée. J'espère, Charlotte, j'espère ! Ton mari a-t-il vu M. Chevriot et M. Mabilior ?

—Avant même de rentrer chez nous il est allé trouver le bon docteur.

Je n'ai pas à te dire ce que ton vieil ami a éprouvé, tu le devines.

A cette heure il a vu déjà le préfet de police et a dû avoir une conférence avec le chef de la sûreté. Peut-être les recherches sont-elles déjà commencées.

Mme Clavière soupira.

—Dans la soirée, continua Charlotte, Charles s'est rendu chez M. Mabilion ; mais il ne l'a pas trouvé.

—Ah !

—Le notaire a dû s'absenter de Paris pour quelques jours.

—En effet, je me souviens qu'il m'a parlé d'un petit voyage qu'il devait faire.

—Marie, n'as-tu pas pensé que ton oncle pouvait être l'auteur de cet enlèvement ?

—Est-ce que tu le soupçonnes, Charlotte ?

—Oui, car lui seul est capable d'une pareille scélératesse.

Mme Clavière saisit le bras de son amie.

—Eh bien, dit-elle sourdement, j'ai les mêmes soupçons que toi.

—Marie, si mon mari était rentré chez nous avant de voir M. Chevriot, je lui aurais appris pourquoi, autrefois, tu as dû te séparer de ton oncle, car j'ai gardé ton secret. Marie et Charles n'a jamais su un mot de ce qui s'est passé. Sachant ce que vaut l'homme, lui aussi l'aurait tout de suite soupçonné ; il l'aurait signalé à M. Chevriot et, ce matin, le bon docteur se serait empressé de le dénoncer à la police. Mais c'est bon, il n'y a que du temps de perdu : ce qui n'a pas été fait ce matin le sera ce soir.

—Non, Charlotte, non, nous ne dénoncerons pas ce misérable.

—Mais c'est lui, Marie, j'en suis sûre, j'en mettrais ma main au feu.

—Après mûres réflexions, j'ai pris une autre résolution.

Alors Mme Clavière expliqua à son amie les raisons pour lesquelles quant à présent du moins et jusqu'à nouvel ordre, elle ne voulait pas porter plainte contre Joseph Gallot.